



Guide pratique du parent

Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

GVL GESTION
VINCENT &
LIMOGES inc.
Gestionnaires en loisirs et équipements


Une division de GVL inc.
Depuis 1995!


Municipalité
SAINT-ALPHONSE-de-Granby
Bâtir à l'unisson

Le vent dans les voiles!

TABLE DES MATIÈRES

Inscriptions et programmation	3
Renseignements généraux	7
Sécurité	12
Arrivées et départs	13



1 877 678-6290



Heures d'ouverture des bureaux
Lundi au vendredi
9h à 16h



information@gvl-inc.com

Nous offrons, en collaboration avec la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, pour les jeunes de 5 à 12 ans, une multitude de jeux hors du commun de façon à ce que les enfants puissent vivre la programmation de camp de jour la plus riche et la plus complète qui soit, dans un environnement à la fois sécuritaire et stimulant.

Un été formidable vous attend!

Inscriptions

Modalités de paiement

Période d'inscription

En ligne au www.gvl-inc.com	À partir du 20 avril 2023 dès 10 h
---	--

Il est fortement recommandé de **créer ou de mettre à jour votre dossier** sur notre site Internet (ou par téléphone) avant le début des inscriptions.

Veuillez noter que les **places sont limitées** : le principe du premier arrivé, premier servi sera appliqué.

Aucune confirmation téléphonique ne sera faite. Un reçu vous sera envoyé par courriel.

Méthodes de paiement



Visa, Visa Débit ou MasterCard

Paiement complet en 2 versements :

- 1^{er} versement : 20 avril
- 2^e versement : 2 juin

Frais

Veillez prendre note que des frais de 20 \$ seront appliqués pour chaque paiement récurrent refusé. SVP communiquez avec nous si vous changez de carte (expiration, vol...). AUCUNE exception ne sera faite.

Liste d'attente

Si la capacité d'accueil est atteinte, vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant sur une liste d'attente à même le site d'inscription.

Date limite

La date limite pour les inscriptions au camp, au service de garde ou à la sortie est le MARDI DE LA SEMAINE PRÉCÉDANT L'ACTIVITÉ, si la disponibilité le permet.

Remboursement

Aucun remboursement ne sera accepté, sauf pour raisons médicales. La demande devra être faite par courriel à l'adresse remboursement@gvl-inc.com le plus rapidement possible, accompagnée d'une copie du certificat médical dûment signé par un médecin. Le client sera remboursé pour la fraction équivalente à la durée non réalisée moins une retenue de 10 % pour les frais administratifs. Tous les remboursements seront faits en septembre 2023. Nous n'accordons aucun remboursement pour des semaines antérieures aux demandes d'annulation ou de remboursement.

Reçus d'impôt

Il est nécessaire d'avoir avec vous le numéro d'assurance sociale du parent bénéficiaire du relevé 24 (émis en février 2024).

Si vous choisissez de ne pas inscrire votre NAS, aucun relevé 24 ne sera émis. Assurez-vous de bien remplir les formulaires d'inscription et la fiche santé, car les inscriptions incomplètes ne seront pas traitées.

Pour tout changement relatif à votre relevé 24, veuillez communiquer avec nous au releve@gvl-inc.com.

Chandail

Un chandail de camp est disponible au coût de 15 \$, payable avant le 19 mai 2023.



Programmation

Saint-Alphonse -de-Granby								
	27 au 30 juin	3 au 7 juillet	10 au 14 juillet	17 au 21 juillet	24 au 28 juillet	31 juillet au 4 août	7 au 11 août	14 au 18 août
CAMP	Camp régulier	Camp régulier	Camp régulier	Camp régulier	Camp régulier	Camp régulier	Camp régulier	Camp régulier
	28 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$	34 \$
SERVICE DE GARDE	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$	35 \$
SORTIES	Aucune sortie	6 juillet	12 juillet	19 juillet	Aucune sortie	Aucune sortie	9 août	Fête finale
		Cinéma/Quilles	Glissade d'eau Bromont	Arbraska			Zoo de Granby	
		40 \$	40 \$	40 \$			40 \$	

Veillez prendre note que les prix indiqués sont pour les résidents seulement.

Le coût du camp pour les résidents de Brigham est de 70 \$ par semaine.

Le coût du camp pour les non-résidents est de 125 \$ par semaine.



Les camps seront fermés le 26 juin 2023!

Description du camp régulier

Des activités sportives, socioculturelles, coopératives et de plein air vous attendent. Tout au long de l'été, des activités en lien avec les thèmes hebdomadaires sauront également vous plaire.

LE VENT DANS LES VOILES

SEMAINE 1	Larguez les amarres!
SEMAINE 2	L'île déserte
SEMAINE 3	La jungle interdite
SEMAINE 4	La grotte marine
SEMAINE 5	Le château magique
SEMAINE 6	La paroi rocheuse
SEMAINE 7	Le sommet du glacier
SEMAINE 8	L'arrivée à bon port

Renseignements généraux

Horaire et site

Les camps débutent le 27 juin et se terminent le 18 août. Veuillez prendre note que les camps seront fermés le 26 juin.

Horaire de la journée d'activité : 9 h à 16 h

Horaire du service de garde : de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Aréna Clément Choinière

80, rue Authier

Loisirs

Saint-Alphonse de Granby

QC, J0E 2A0



Maison des jeunes-Le Chalet

84, rue des

Saint-Alphonse de Granby

QC, J0E 2A0

Horaire type d'une journée

7 h à 9 h	Service de garde
9 h à 9 h 30	Rassemblement (chansons et danses)
9 h 30 à 10 h 35	Activité de camp régulier
10 h 35 à 11 h	Collation
11 h à 12 h	Activité de camp régulier
12 h à 12 h 30	Dîner
12 h 30 à 14 h	Activité sportive ou jeux d'eau
14 h à 15 h 10	Activité de camp régulier
15 h 10 à 15 h 30	Collation
15 h 30 à 16 h	Jeu coop
16 h à 18 h	Service de garde

Communication aux parents



La petite semaine vous sera envoyée chaque vendredi par courriel!

Vous y trouverez toute l'information relative à votre camp, le matériel à mettre dans le sac à dos, les détails concernant la sortie, les thèmes de la semaine ainsi que les coordonnées pour nous joindre.



Si vous désirez recevoir les communications chaque semaine, il est **important** de cocher les cases suivantes dans votre dossier client, **SURTOUT** celle pour les courriels de masse. Vous devez également signer tout en bas.



Consentement

- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel concernant des activités auxquelles je suis inscrit(e)
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel avec des courriels de masse
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel pour de la publicité
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel pour des informations importantes/urgences seulement
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par SMS
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par SMS pour des informations importantes/urgences seulement
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par téléphone
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par téléphone pour des informations importantes/urgences seulement
- J'accepte que vous puissiez partager mes données avec des tierces parties (exemple la bibliothèque, veuillez communiquer avec nous pour connaître la liste complète)

Je (titulaire, tuteur) accepte que les données soit partagé

Nom

Âge requis et ratios

Le camp est offert aux enfants de 5 à 12 ans. Prérequis : maternelle complétée.

Nous respectons le ratio d'encadrement animateur/enfants. Celui-ci est de 1 animateur pour 13 enfants.

Sorties

Rappel : La date limite pour les inscriptions à la sortie est le **MARDI DE LA SEMAINE PRÉCÉDANT L'ACTIVITÉ**, si la **disponibilité le permet**. Veuillez noter également que les places sont limitées : le principe du premier arrivé, premier servi sera appliqué.

Il est important de respecter la date limite, car les inscriptions demandent une gestion importante (ratio animateur/enfants, formation des groupes, logistique du camp et des autobus).

L'heure de retour peut varier en fonction de la densité de la circulation.

L'argent de poche n'est pas permis lors des sorties.

S'il présente des troubles de comportement ou qu'il n'écoute pas les consignes, un enfant peut être exclu d'une sortie.

Aucun remboursement ne sera autorisé si l'enfant arrive en retard le matin de la sortie et que les autobus ont déjà quitté.

Effets personnels

Au camp, nous jouons, nous courons, nous dansons et nous nous amusons. Il se peut que les vêtements de vos enfants se salissent. Tentez de les habiller en conséquence.

Il est important d'identifier les vêtements et objets appartenant à votre enfant. Des tables pour les objets perdus seront installées, pensez à y jeter un coup d'œil! Les camps AES se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou perte.



SAC À DOS



Souliers de course fermés



Maillot de bain



Serviette de plage



Casquette ou chapeau



Crème solaire



Bouteille d'eau



Vêtements de rechange (au besoin)



Souliers d'eau (au besoin)

BOÎTE À LUNCH



2 collations



Lunch froid (qui n'a pas besoin d'être réchauffé)



Ice pack

NE PAS APPORTER



Jeux électroniques et téléphones



Bijoux



Jouets de la maison



Noix et arachides
Merci d'éviter les aliments qui contiennent des traces.

Formation des employés

Nous offrons une formation complète dans laquelle nos employés apprennent, entre autres :

- Les responsabilités de l'animateur;
- Les besoins et les caractéristiques de l'enfant;
- Les techniques d'animation;
- Les jeux coopératifs et grands jeux;
- Les risques et la discipline;
- La communication et le travail d'équipe.

À cela s'ajoute une formation obligatoire en premiers soins afin d'offrir à votre enfant un encadrement et un environnement sécuritaires.

Code de vie

Veillez lire le code de vie avec votre enfant avant le début des camps.

Je m'engage à :

- Respecter les amis et les animateurs dans mes gestes et paroles.
- Prendre soin du matériel et des locaux.
- Respecter les règles et les consignes mises en place.
- Éviter toute forme d'intimidation et de violence verbale ou physique.
- Participer aux activités.
- M'amuser tout au long de l'été!



Mesures disciplinaires

1 Avis verbal au parent.

3 2^e fiche écrite menant à une suspension.

2 1^{ère} fiche écrite en signe d'avertissement.


4 3^e fiche écrite menant à l'expulsion.

Ces procédures peuvent varier selon la gravité du geste. En cas de fiche écrite, le parent sera rencontré et une signature sera exigée.

Sécurité


Médicaments, EpiPen et incidents

Médicaments




Si votre enfant doit prendre un médicament lors de son séjour au camp, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation et remettre ce médicament au responsable lors de sa première journée. Ce formulaire donne droit à l'animateur ou au responsable d'administrer ou de superviser la prise du médicament. Veuillez aviser le responsable de tous changements au cours de l'été.

EpiPen



Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que celui-ci a un auto-injecteur (EpiPen), vous devrez remplir le formulaire d'autorisation lors de sa première journée. Si vous avez un étui portatif (sac banane) à la maison, nous vous prions de l'apporter avec vous au camp.


Incident mineur



Pour tout incident mineur survenant au camp, un rapport d'accident sera dûment rempli et les soins nécessaires seront prodigués.

Vous serez informé de la situation lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée ou durant la journée par appel téléphonique si nécessaire.

Incident majeur



Le personnel du camp prodiguera les premiers soins nécessaires et vous, ou la personne contact en cas d'urgence, serez contacté sur le champ. Si nécessaire, votre enfant sera conduit à l'hôpital.

Une fois rejoint, le parent ou la personne contact devra prendre la relève, et ce, le plus rapidement possible.

Les coûts de transport en ambulance et les soins de santé sont aux frais du parent.

Arrivées et départs

Signatures

Comme les années passées, ce sera l'animateur ou le responsable à la table d'accueil qui signera la feuille de présence à l'arrivée de votre enfant ainsi qu'à son départ en fin de journée.

Lorsqu'un adulte vient chercher l'enfant, il doit obligatoirement présenter une **pièce d'identité avec photo** à l'animateur de l'accueil. Si une personne autre que le parent vient chercher l'enfant, elle devra faire partie des personnes autorisées et avoir avec elle sa **pièce d'identité avec photo**.



Pénalités

Veillez prendre note que si vous venez chercher votre enfant après 16 h (s'il n'est pas inscrit au service de garde) ou 18 h (s'il est inscrit au service de garde), des frais de **5 \$** par tranche de 15 minutes de retard vous seront exigés. Ce montant sera payable directement au camp de jour le jour même du retard.



Enfants marcheurs

Si votre enfant a l'autorisation de quitter seul, vous devrez signer le formulaire d'autorisation dès votre arrivée lors de sa première journée au camp. Veuillez s'il vous plaît nous aviser des retards et/ou absences de votre enfant marcheur puisque le camp de jour se dégage de toute responsabilité entre le lieu de résidence et le camp.

Bon été à tous!